

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Membres

du Bureau Communautaire

Titulaires : 27

Membres présents : 17

Membres représentés : 2

Votants : 19

Date de la convocation

22 novembre 2022

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 28 novembre 2022 à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :

Mesdames BERTOUX Julia, PREVOST Anne-Marie, DOUAY Sonia

Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Messieurs BEAUMONT Joël, LESCUREUX André, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, VAN OOTEGHEM J. Michel, LEVASSEUR Roger, CHANTRELLE Brice

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. BOUCHER Michel de MAROTTE Philippe

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine, RIHET Anne, PERONNET, Fabienne

Messieurs LAMOTTE Dominique, CAPELLE Hubert, DELANAUD Stéphane, MAROTTE Philippe, TOURNIQUET Gautier, WABLE Vincent

OBJET : Conventions de partenariat Point Relais Info Jeunes

Rapport de Madame Julia BERTOUX, Vice-Présidente Action Sociale

L'isolement social des personnes âgées est une réalité qui s'intensifie d'année en année et qui s'est aggravée avec la crise sanitaire.

Le service civique peut apporter une contribution majeure à la mobilisation collective que cette réalité nécessite.

L'association « Services Civiques Solidarité Seniors » propose de construire ensemble la mise en œuvre de services civiques à destination des seniors en développant l'offre de mission, en rendant les missions accessibles à tous les jeunes, quels que soient leurs origines ou leurs niveaux d'études, et en faisant vivre à **ces derniers une expérience d'engagement enrichissante et utile pour eux, leurs tuteurs, les organismes qui les accueillent et pour les personnes âgées qui bénéficient de leurs services.**

L'association s'engage entre autre à :

- Promouvoir le Service Civique dans les territoires et auprès des structures susceptibles d'accueillir des jeunes sur des missions de solidarité intergénérationnelle ;
- Proposer si nécessaire un accompagnement dans le cadrage des missions, l'élaboration de leur projet d'accueil de jeunes, la formation et l'accompagnement de leurs encadrants tuteurs ;
- Travailler en bonne intelligence et coordination étroite avec les services de l'Etat concernés par le déploiement du Service Civique dans le secteur ;
- Veiller à une bonne animation de toutes les parties prenantes concernées ;
- Organiser et prendre en charge financièrement l'ensemble du « socle qualité commun » proposé aux jeunes volontaires engagés auprès des seniors et à leurs tuteurs ;
 - Mettre gratuitement à disposition un ensemble d'outils utiles aux jeunes volontaires, tuteurs et organismes d'accueil signataires (guide tuteur, guide volontaire, site Internet avec fiches pratiques, exemples d'activités, forum de discussion, SAV etc.).

- Assurer le recrutement des jeunes pour les structures signataires ayant du mal à mobiliser des jeunes sur leurs missions.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Approuve la convention de partenariat ci-annexée ;
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-présidente en charge de l'Action sociale à signer la convention et les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 28 NOVEMBRE 2022
à Ailly sur Noye

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 30/11/2022

Affiché le ... 30/11/2022





CONVENTION D'ENGAGEMENT RECIPROQUE DANS LE « SERVICE CIVIQUE SOLIDARITE SENIORS »

ENTRE LES SOUSSIGNES

Et La Communauté de Communes de Avre Luce et Noye, dont le siège est situé 144 rue du Cardinal Mercier à MOREUIL (80110), représentée par : Alain DOVERGNE, son Président autorisé par délibération du Conseil Communautaire en date du 8 décembre 2022 ;

ET

Service Civique Solidarité Séniors, Association Loi 1901,
Numéro d'identification SIRET :
Dont le siège social est situé au 21 boulevard Ney 75018 Paris
Représenté par

En sa qualité de :

D'autre part,

Cette convention établit les modalités d'engagement de la Communauté de communes Avre Luce Noye dans le « Service Civique Solidarité Séniors ».

1. Le « Service Civique Solidarité Seniors » : une mobilisation nationale et collective des acteurs pour le déploiement d'un Service Civique de qualité contre l'isolement des personnes âgées

L'isolement social des personnes âgées est une réalité qui s'intensifie d'année en année en France et qui s'est aggravée avec la crise sanitaire. Le Service civique peut apporter une contribution majeure à la mobilisation collective que cette réalité nécessite.

Les objectifs du déploiement de « Service Civique Solidarité Séniors »:

- rompre l'isolement des personnes âgées, que ce soit à domicile ou en établissements,
- prévenir la dépendance par le développement de la mobilité, du lien social, de l'autonomie, etc.
- renforcer les liens sociaux et intergénérationnels
- appuyer le développement du service civique dans le secteur avec un objectif de qualité, tant pour les jeunes que pour les structures qui les accueillent et les personnes âgées qu'ils servent
- ouvrir les jeunes vers de nouvelles opportunités d'emploi vers les métiers du lien, et/ou vers de nouvelles opportunités d'engagement intergénérationnel.

Grace à l'implication et au soutien du groupe Malakoff Humanis dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc Arrco, le Service Civique auprès des seniors a aujourd'hui les moyens de se développer de manière importante et qualitative. Avec une coordination nationale et territoriale des principaux acteurs, un socle qualité sans précédent pour les jeunes comme pour les structures qui les accueilleront, et une ambition nouvelle, tant pour les jeunes que pour le service civique et l'ensemble de ses parties prenantes.

Les structures qui accueillent ou accompagnent des personnes âgées sur l'ensemble du territoire français seront particulièrement mobilisées. Les jeunes ont un rôle essentiel à y jouer et leur intervention s'y justifie pleinement, à différents titres : l'importance d'une présence non soignante auprès des personnes âgées, la participation au développement de nouvelles activités, le maintien et le développement de liens collectifs et individuels avec des personnes âgées (à domicile comme en structure d'accueil collective), la création de relations intergénérationnelles et l'appui aux équipes de salariés et aux équipes de bénévoles, notamment en période de crise sanitaire. Quelles que soient les missions offertes, le Service Civique se donne par ailleurs pour mission d'accompagner les jeunes dans leur parcours de citoyen et dans leur projet personnel ou professionnel.

L'atteinte de ces objectifs ne pouvant être que collective, l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et les principaux réseaux ayant l'expérience du service civique auprès des seniors ont décidé à travers cette convention de travailler ensemble au développement du service civique et de sa qualité dans le secteur du grand âge.

2. Objet de la convention

Les parties décident de construire ensemble la mise en œuvre du Service Civique Solidarité Seniors en développant l'offre de mission d'intérêt général de qualité, en rendant les missions accessibles à tous les jeunes quels que soient leurs origines ou leur niveau d'étude, et en faisant vivre à ces derniers une expérience d'engagement enrichissante et utile pour eux, leurs tuteurs, les organismes qui les accueillent et pour les personnes âgées qui bénéficient de leurs services.

Il est décidé entre les parties :

- De promouvoir le Service Civique Solidarité Seniors auprès des organismes et structures qui peuvent le mettre en œuvre
- De se mobiliser pour atteindre d'ici 3 ans l'objectif annuel de 300 000 personnes âgées soutenues et 10 000 missions de Service Civique Solidarité Seniors
- De construire et garantir collectivement un Service Civique de qualité pour l'ensemble des parties prenantes (personnes âgées, volontaires, tuteurs, organismes d'accueil, etc.)
- De valoriser les organismes d'accueil, les tuteurs, les volontaires et leurs engagements
- De construire une gouvernance permettant « le faire ensemble » à l'échelle nationale comme locale

3. Engagement de l'association « Service Civique Solidarité Seniors »

- Promouvoir le Service Civique dans les territoires et auprès des structures susceptibles d'accueillir des jeunes sur des missions de solidarité intergénérationnelle (EHPAD, résidences autonomes, CCAS, associations de services à domicile, associations de solidarité et de lutte contre l'isolement social, équipes citoyennes...)
- Leur proposer si nécessaire un accompagnement dans le cadrage des missions, l'élaboration de leur projet d'accueil de jeunes, et la formation et l'accompagnement de leurs encadrants tuteurs.
- Pour celles qui n'ont pas d'agrément pour l'accueil de jeunes en Service Civique (ou de tête de réseau pouvant leur mettre à disposition leur agrément), assurer le portage juridique et administratif des jeunes, via une intermédiation spécialisée « grand âge »
- Travailler en bonne intelligence et coordination étroite avec les services de l'Etat concernés par le déploiement du Service Civique dans le secteur (ministère jeunesse et ministère des solidarités), au plan national et local
- Veiller à une bonne animation de toutes les parties prenantes concernées par le SC Solidarité Seniors, grâce à

l'organisation et animation de conseils d'orientation ad hoc, aux niveaux national et régional : incluant toutes les structures médico-sociales (EHPAD, résidences autonomie...), associations de bénévoles et associations de services à la personne, collectivités territoriales (Départements, CCAS notamment), structures jeunesse et de formation (missions locales, pôle emploi, organismes de formation du secteur médico-social / de l'aide à la personne)... et travaillant dans la dynamique et aux côtés de Monalisa et de l'ensemble des initiatives territoriales existantes.

- Organiser et prendre en charge financièrement l'ensemble du « socle qualité commun » proposé aux jeunes volontaires engagés auprès des seniors et à leurs tuteurs : formation initiale des tuteurs et des jeunes (préparation à une mission de Service Civique auprès de personnes âgées), échanges de pratiques (pour les tuteurs et pour les jeunes), formations civiques complémentaires au « droit commun », accompagnement collectif des jeunes dans la découverte des métiers et formations du secteur... Ce « socle qualité » est ouvert à l'ensemble des volontaires des structures signataires de la présente convention, mobilisés sur des missions de solidarité envers les seniors (peu importe les modalités administratives de mobilisation) et leurs tuteurs.
- Mettre gratuitement à disposition un ensemble d'outils utiles aux jeunes volontaires, tuteurs et organismes d'accueil signataires (guide tuteur, guide volontaire, site Internet avec fiches pratiques, exemples d'activités, forum de discussion, SAV etc.).
- Assurer le recrutement des jeunes pour les structures signataires ayant du mal à mobiliser des jeunes sur leurs missions
- Pour les contrats signés à partir de février 2021 et à condition que la structure accueille au moins deux volontaires :
 - Dans le cas d'un renouvellement de missions : prendre en charge financièrement 100% des prestations de subsistance des jeunes « éloignés » accueillis par les structures signataires (jeunes en situation de handicap, jeunes décrocheurs, jeunes de QPV ou de ZRR), afin d'inciter à la diversification des profils et à l'accessibilité du service civique à tous
 - Dans le cas de nouvelles missions synonyme d'une augmentation de la capacité d'accueil de la structure : prendre en charge financièrement 100% des prestations de subsistance des jeunes « éloignés » accueillis par les structures signataires (jeunes en situation de handicap, jeunes décrocheurs, jeunes de QPV ou de ZRR), 50% pour les autres jeunes
- Animer la communauté des volontaires et des tuteurs Service Civique Solidarité Séniors
- Construire les outils et modalités d'évaluation et de mesures d'impact du « Service Civique Solidarités Séniors » et les mettre à disposition des parties prenantes en vue d'une évaluation consolidée. Assurer la consolidation des données et le rendu notamment aux Ministères et au bailleur du projet (MH/Agirc Arrco), et plus largement les partager avec l'ensemble des parties prenantes de l'accompagnement des personnes âgées isolées. Faire de la maximisation de son impact la colonne vertébrale du pilotage de SC2S.
- Fournir aux structures signataires un kit de communication permettant la valorisation du « Service Civique Solidarité Séniors » et la visibilité de la dynamique collective.

4. Engagements de la Communauté de communes Avre Luce Noye

- Développer dans son/ses établissements ou dans son réseau, le nombre de jeunes accueillis en Service Civique sur des missions auprès des seniors
- S'assurer que ces missions de Service Civique sont bien complémentaires aux activités essentielles de l'organisme d'accueil (sont donc exclues tout acte de soins, actes administratifs, tâches ménagères etc.), et ne se substituent pas à l'activité d'un salarié ou d'un stagiaire.
- S'assurer qu'elles ne se substituent pas à des dynamiques d'engagement associatives bénévoles et favoriser les missions de Service civique qui s'inscrivent dans ou permettront le développement d'un bénévolat durable et de proximité.

- Les missions doivent être accessibles à tout jeune sans pré-requis de diplôme, et peuvent s'inspirer des missions types proposées par le ministère de la jeunesse et le ministère délégué à l'autonomie.
- Identifier en son sein une personne référente « Service Civique Solidarité Séniors », qui suivra les présents engagements
- Faire suivre à tous ses jeunes volontaires accueillis et intervenant auprès des seniors, ainsi qu'à leurs encadrants, le « socle qualité » commun du SC Solidarité Séniors : véritable colonne vertébrale de ce que constitue une adhésion au « Service Civique Solidarité Séniors » (voir annexe).
- Selon les cas et si possible, opérer certains des modules de ce « socle commun » (formations, animation d'échanges de pratiques, modules liés à l'accompagnement au projet d'avenir, etc.)
- Participer à la construction collective du projet
- Valoriser « Service Civique Solidarité Séniors » grâce au kit de communication qui sera mis à disposition de l'organisme et des jeunes accueillis, valorisation de l'adhésion au projet sur les outils de communication de la structure dans la mesure du possible).
- Contribuer à l'évaluation et la mesure d'impact du dispositif en fournissant les données quantitatives et qualitatives nécessaires à la mesure de l'impact du dispositif (nombre de volontaires et profils, nombre de personnes âgées bénéficiaires et profils, nombre et types d'actions mises en œuvre par les jeunes, éléments de données d'impact de l'intervention des jeunes sur les personnes âgées etc.) en utilisant les outils (grilles indicateurs, questionnaires etc.), mis à disposition par l'association Service Civique Solidarité Séniors
- Faire remonter aux équipes de coordination de « Service Civique Solidarité Séniors » les faits marquants empêchant la bonne exécution de la convention (dysfonctionnement, départ de volontaire, etc.)
- Adhérer et faire vivre la charte du « Service Civique Solidarité Séniors » (en annexe)

5. Durée

La présente convention prendra effet à la date de sa signature et prendra fin au 31/12/2025.

6. Résiliation et avenant

En cas d'inexécution des engagements d'une des parties, l'autre partie pourra demander la résiliation de la présente convention trente jours francs après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente convention ne pourra être modifiée que par voie d'avenant sur proposition de l'une ou l'autre des parties après concertation des parties.

SIGNATURES

Fait à Arly Noye le 29 IV 2022

Pour la CCALN
Nom Prénom
Fonction

DOVERGNE Alain
Président

Pour Service Civique Solidarité Séniors
Nom Prénom
Fonction



ANNEXE 1 – Charte « Service Civique Solidarité Séniors »

Une société d'individus responsables, engagés et solidaires, où les générations s'entraident et se respectent, et où personne, quel que soit son âge, ne souffre d'isolement social.

Une société où l'engagement de service civique est devenu une étape naturelle dans le parcours de vie de tous les jeunes, et où les jeunes s'engagent chaque année par dizaines de milliers auprès de nos aînés.

Notre mission

Contribuer à la lutte contre l'isolement des personnes âgées et au renforcement des liens intergénérationnels par le développement de l'engagement citoyen des jeunes, et en particulier par le développement quantitatif et qualitatif du Service Civique en solidarité avec les seniors.

Nos objectifs

- Faire du déploiement du Service Civique des jeunes auprès des Séniors une ambition partagée par tous : ministères, collectivités territoriales, associations, mouvements et prescripteurs jeunesse, syndicats professionnels, familles...
- Dans la dynamique et aux côtés des initiatives territoriales de coopération d'acteurs existantes comme Monalisa, fédérer l'ensemble des acteurs du grand âge autour de cet objectif.
- Faire connaître et faciliter l'accès au Service Civique (notamment par une intermédiation « spécialisée »), à toutes les structures grand âge (EHPAD, résidences seniors, CCAS, associations de solidarité...) éligibles au dispositif.
- Veiller à ce que les missions de SC proposées aux jeunes appuient, sans substitution, les capacités d'action des équipes salariées et des équipes bénévoles engagées dans l'accompagnement des personnes âgées isolées
- Apporter les outils, les formations, et l'accompagnement nécessaires pour que les expériences de service civique dans le secteur soient riches et de qualité, tant pour les jeunes que pour leurs personnes âgées et structures bénéficiaires.
- Veiller à ce que cette étape d'engagement soit aussi, pour les jeunes, une étape de découverte des opportunités de bénévolat auprès des seniors, et de carrières dans le secteur, tout en s'assurant une accessibilité à tous les jeunes, même à ceux qui ne se destinent pas à évoluer ultérieurement dans le secteur de l'aide aux séniors.
- Evaluer l'impact de l'engagement de ces jeunes sur le bien-être et le parcours de vie et de soins des personnes âgées, comme son impact sur les jeunes eux-mêmes et sur la société.

Nos principes d'action

- Allier ambition quantitative (développement massif du Service Civique dans le secteur) et ambition qualitative (SC de qualité pour les jeunes et leurs bénéficiaires), notamment par la promotion d'un socle qualité commun et par celle des pratiques d'évaluation et d'auto-évaluation
- Travailler en relation étroite et coordination permanente avec les services de l'Etat en charge du Service Civique, au national comme au local
- S'appuyer localement sur les coordinations Monalisa lorsqu'elles existent, et sur l'ensemble des initiatives territoriales de coopération d'acteurs
- Au-delà, travailler en partenariat entre tous les acteurs, grâce à des instances de gouvernance partagées, nationales et locales, impliquant tous les acteurs clés, et notamment les jeunes, des personnes âgées elles-mêmes, et des acteurs de terrain
- Faire de la solidarité intergénérationnelle le fil conducteur de toutes les missions proposées aux jeunes
- Veiller à l'accessibilité du service civique à tous les jeunes, à leur faire vivre une expérience de mixité sociale, et à préserver le principe de non concurrence du Service Civique à l'emploi et au bénévolat
- Préserver une totale indépendance politique et religieuse
- Déployer une pédagogie du respect de tous envers tous, quels que soient les âges, les origines, les croyances, les statuts sociaux. Une culture d'humanisme et de fraternité de tous envers tous.
- Avoir le souci constant de l'évaluation et de la mesure de l'impact social, du professionnalisme et de la redevabilité aux financeurs et à la société toute entière

ANNEXE 2 – le socle qualité commun du SC Solidarité Seniors.

Présentation du Socle Qualité Commun

Objectifs et outils du « Socle Qualité »

Le Service Civique doit constituer une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel pour tous les jeunes : les modalités d'accueil, le tutorat, la formation civique et citoyenne, l'accompagnement du volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir, ainsi que le contenu même de la mission sont des éléments clés pour atteindre cet objectif. Il s'agit donc de s'assurer que les jeunes mobilisés auront une réelle utilité sociale auprès des personnes âgées qu'ils sont censés accompagner, et qu'ils ressortiront de leur service grandis, avec non seulement une expérience et des compétences utiles, mais aussi une meilleure idée de leur projet professionnel et des opportunités d'engagement bénévoles, notamment dans le secteur de l'aide à la personne.

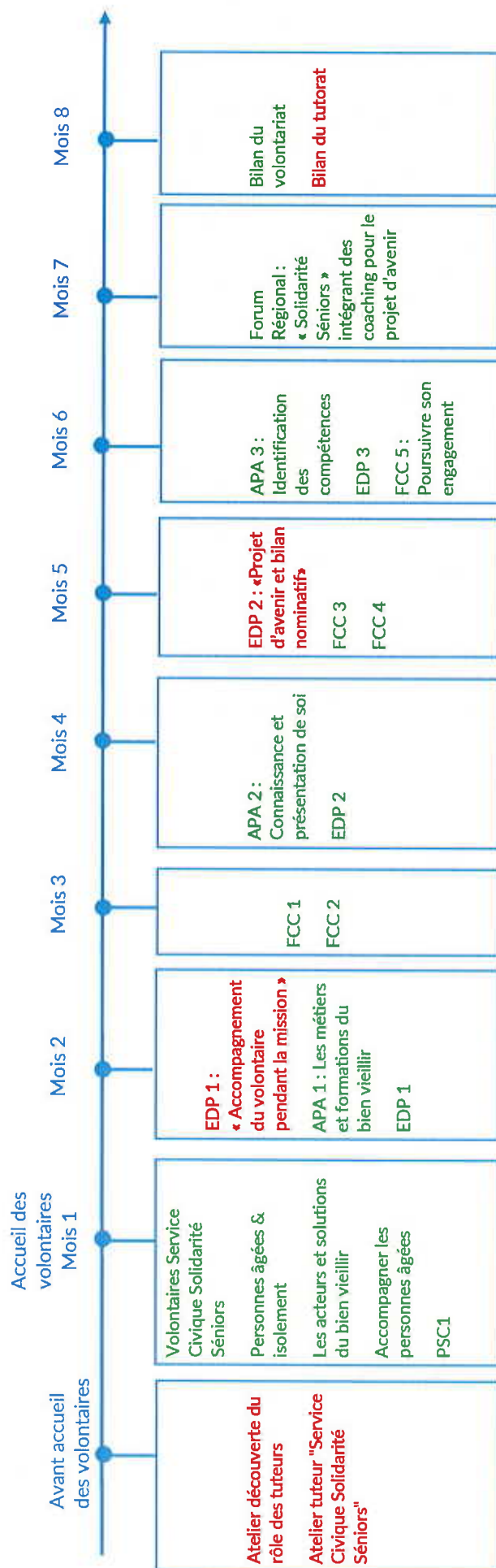
Pour appuyer l'ensemble des structures qui accepteront d'accueillir des jeunes en SC sur des missions auprès des personnes âgées, « Service Civique Solidarité Seniors » propose ainsi des outils et un « socle qualité » commun, de formations et échanges de pratiques, qui s'appuient et s'inspirent des bonnes pratiques recensées auprès des acteurs mobilisant des volontaires en Service Civique sur cette thématique depuis plusieurs années. Ce socle s'articule autour de temps de formation et d'échanges de pratiques animés par « Service Civique Solidarités Séniors » et le réseau de partenaires experts mobilisés autour du projet et sur un site internet dédié, sur lequel les structures, les tuteurs, et les jeunes, pourront trouver des outils en libre-service, des modules de e-learning, et des espaces d'échanges collaboratifs.

Trois modalités sont prévues en ce sens :

- Un site internet dédié où vous retrouverez l'ensemble des outils d'accompagnement, de formation, etc. et un espace d'échanges tant pour les volontaires que pour les tuteurs.
- Un parcours d'accompagnement pour les tuteurs des volontaires en Service Civique
- Un parcours d'accompagnement pour les volontaires en Service Civique

Vue d'ensemble du « socle qualité commun » du Service Civique Solidarité Seniors

Tuteurs - Volontaires - EDP : Echanges de pratiques / FCC : Formation Civique et Citoyenne / APA : Accompagnement au Projet d'Avenir



Envoyé en préfecture le 30/11/2022

Reçu en préfecture le 30/11/2022

Publié le

SLO

ID : 080-200070969-20221128-2022_2811_02-DE

Détails du parcours « Tuteurs Service Civique Solidarité Séniors »

Ce parcours pourra se faire en partie à distance et/ou en autonomie pour libérer plus facilement les tuteurs.

Etape	Objectifs	Durée	Opérateur
Atelier de découverte du rôle de tuteur (Tuteurs n'ayant jamais accompagné de volontaires et tuteurs ayant déjà suivi des volontaires sans être formés au Service Civique, ouvert aux coordinateurs souhaitant comprendre le rôle du tuteur.)	Se former au cadre réglementaire du Service Civique Comprendre le rôle du tuteur et son importance dans la réussite du Service Civique Réfléchir aux solutions à apporter à des études de cas présentant des difficultés ou des craintes dans l'accueil d'un volontaire en Service Civique Réfléchir au positionnement du tuteur et à sa posture Rencontrer une communauté de tuteurs sur son territoire et échanger des expériences Comprendre ce qu'est SC2S, les objectifs, le parcours qui va être suivi par les volontaires et les tuteurs, droits & devoirs S'approprier les outils de formation et le site dédié S'approprier les outils de suivi et d'évaluation	1 jour	Formation des Organismes d'Accueil SC2S
EDP - 1: Echanges de pratiques entre tuteurs « Accompagnement du volontaire pendant la mission »	Savoir accompagner un volontaire au quotidien dans la mise en œuvre de sa mission et établir une relation de confiance avec lui. Déterminer les temps forts de l'accueil d'un volontaire et les outils utiles pour ce faire Identifier les différentes actions à mettre en place tout au long du volontariat pour créer une relation de confiance Réfléchir aux bonnes pratiques permettant de garder le volontaire mobilisé pendant toute la durée de son Service Civique, même dans des situations compliquées	0,5 jour	Formation des Organismes d'Accueil
EDP - 2: Echange de pratiques entre tuteurs « Projet d'avenir et bilan nominatif »	Appuyer un volontaire dans la valorisation de son expérience de Service Civique et la préparation de l'après Service Civique. Déterminer ce qu'est un projet d'avenir pour un volontaire Réfléchir autour de l'apport du tuteur sur les 5 cas de projets d'avenir les plus courants pour les volontaires Expérimenter des outils permettant d'identifier les points forts et les qualités acquises par le volontaire au cours de sa mission Maîtriser le bilan nominatif et comprendre les méthodes permettant de le rendre profitable au volontaire et au tuteur	0,5 jour	Formation des Organismes d'Accueil

Détails du parcours « Volontaires Service Civique Solidarité Séniors »

Etapés		Objectifs		Durée	Opérateur
FORMATION ET PREPARATION A LA MISSION	Volontaire Service Civique Solidarité Seniors	Comprendre ce qu'est le grand programme, les objectifs, le parcours qui va être suivi, droits & devoirs, les outils du grand programme		0,5 jour	SC2S
	Personnes âgées & isolement	Comprendre les causes, conséquences et enjeux de l'isolement social des PA Connaître le "public" des PA Représentation du vieillissement Adopter la bonne posture		1 jour	Partenaire expert local
	Les acteurs et solutions du bien vieillir	Identifier les acteurs et solutions du bien vieillir Comprendre sa place dans cet éco-système / chaîne d'acteurs Savoir orienter		0,5 jour	Partenaire expert local
	Accompagner les personnes âgées en tant que volontaire en service civique	L'écoute active Gestion du deuil, du rapport à la mort, des comportements dépressifs Gérer les émotions		1 jour	Partenaire expert local
	PSC1 Formation Secourisme Premiers Secours	Devenir un acteur citoyen de sécurité civile. Acquérir les réflexes nécessaires à une intervention d'urgence dans l'attente des secours extérieurs Evaluer l'urgence et mettre en pratique les gestes techniques appropriés.		1 jour	Structures labellisées par l'ASC
	Echanges de pratiques / analyse de la pratique (3 demi-journées) + +ligne d'écoute téléphonique pour soutien psychologique	Prendre de la hauteur sur sa mission de Service Civique S'interroger sur ces pratiques Echanger des bonnes pratiques Libérer la parole pour identifier des situations de difficultés et des solutions Rencontrer d'autres volontaires en Service Civique du territoire		1,5 jour	Partenaire expert local
	Les métiers et formations du bien vieillir	Identifier la diversité des métiers disponibles dans le secteur du gd âge Avoir plus d'informations sur les formations / dispositifs pour y parvenir Déconstruire les stéréotypes sur les métiers du grand âge		0,5 jour	Experts formation du secteur
	Connaissance et présentation de soi	Prendre du recul sur son parcours Identifier ses leviers de motivation Se projeter		0,5 jour	Réseau expert
	Identification des compétences	Comprendre le mot "compétence" Savoir traduire des actions en compétences Identifier ses compétences et notamment celles acquises en SC (RECTEC)		0,5 jour	Réseau expert
	Forum Régional de l'Emploi et de l'Engagement « Solidarité Seniors » Forum ouvert avec des recruteurs du secteur, les formations proposées sur le territoire, et les associations qui recherchent des bénévoles Des conférences sur les besoins professionnels et bénévoles dans le secteur Des ateliers d'échanges de pratiques à destination des volontaires et des tuteurs	A priori vers le mois d'avril ou mai chaque année Faciliter les passerelles entre volontaires et les potentiels recruteurs / formations / opportunités de bénévolat Coaching pour les volontaires par des professionnels autour de leur projet d'avenir Développer son réseau et préparer l'après service civique Valoriser les parties prenantes « Service Civique Solidarité Seniors » et leurs actions		0,5 jour	Organisation par équipe SC2S – avec ensemble des acteurs du secteur sur le territoire (organismes de formation et recruteurs)

		Echanger entre tuteurs, volontaires, partenaires	
FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE	4 demi-journées de Formation Civique et Citoyenne	<u>Exemples:</u> Les discriminations Eco-citoyenneté Laïcité et faits religieux Egalité femmes-hommes Comprendre le rôle et le statut des bénévoles Le bénévolat aujourd'hui en France – contre l'isolement des personnes âgées en particulier Savoir où trouver les besoins de bénévolat, notamment MonaLisa	Associations labellisées par l'ASC
	Poursuivre son engagement après son service civique		2 jours
			0,5 jour
			MonaLisa et/ou partenaire expert (PFDP ...)